



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES AU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 10 octobre 2024

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales « *La liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe.* »

Approbation du compte-rendu de la séance du 20 juin 2024

AFFAIRES GENERALES

- 1 - Avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Boucle Nord de Seine arrêté par délibération du Conseil de territoire du 27 juin 2024
- 2 - Clôture du Conseil municipal des Jeunes
- 3 - Approbation de la création du Conseil local de la jeunesse
- 4 - Approbation du montant des jetons de présence de chaque administrateur à la SEMELOG

PARTENARIATS EXTERIEURS COHESION ET RAYONNEMENT

- 5 - Approbation de la convention de versement de subvention accordée par la Métropole du Grand Paris au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM)
- 6 - Approbation de la convention de versement de subvention accordée par la Région Ile-de-France pour la création d'un terrain de foot 5x5
- 7 - Approbation du Contrat de Développement Département-Ville pour la période 2024-2026 et attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement
- 8 - Approbation de la convention attributive de subventions au titre de la dotation politique de la ville 2024 entre l'Etat et la ville de Villeneuve-la-Garenne et attribution des subventions allouées aux associations – abrogation de la délibération n°8/0690
- 9 - Attribution de subventions du Conseil départemental des Hauts-de-Seine au titre de la programmation politique de la ville 2024
- 10 - Approbation de la convention de versement de subventions accordées par l'Etat au titre du fond vert
- 11 - Actualisation des tarifs municipaux 2024-2025
- 12 - Convention de partenariat entre le bailleur ICF habitat la sablière et les associations FASE et APSA, pour une mise à disposition du local « Ravel »

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE

- 13 - Nouvelle dénomination du Square Abbé Pierre
- 14 - Approbation du mandat d'études pour la finalisation de la réalisation du pôle éducatif et du gymnase Jean Moulin
- 15 - Approbation de la rétrocession du fonds de commerce à la société Dayou pâtisserie en réponse à l'appel à candidatures concernant le fonds de commerce « LE RAJPOOT » sis 47 avenue de Verdun située à Villeneuve-la-Garenne et la signature de l'acte de cession
- 16 - Approbation du protocole transactionnel avec la société VALTEC
- 17 - Approbation du protocole transactionnel avec la société HF BULDING
- 18 - Approbation et signature de la convention bilatérale de gestion en flux avec le bailleur Résidences le Logement des Fonctionnaires (RLF)

- 19 - Approbation et signature de la charte partenariale de relogement des locataires de Hauts-de-Seine habitat pour le quartier de la Caravelle
- 20 - Demande de financement à la région Ile-de-France- pour le soutien régional au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) du centre-ville de Villeneuve-la-Garenne
- 21 - Approbation de l'avenant n°3 de la convention-cadre pluriannuelle de renouvellement urbain du territoire Boucle Nord de Seine dans le cadre du NPNRU
- 22 - Approbation de l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain « AIRE 2029 SECTEUR CARAVELLE » à Villeneuve-la-Garenne cofinancé par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU) dans le cadre du NPNRU
- 23 - Lancement d'une enquête publique pour la désaffectation et le déclassement partiel des parcelles du domaine public situées à l'angle rue Barbusse et du quai Alfred Sisley
- 24 - Approbation de l'acte authentique de vente pour l'acquisition par la ville de Villeneuve-la-Garenne de la parcelle H122 sise 28 bis rue Henri Barbusse dans le cadre du projet de la halle de marché
- 25 - Approbation de la convention de mise à disposition d'un local de remplacement dans la future halle de marché à l'opérateur orange, suite à l'acquisition par la ville de Villeneuve-la-Garenne de son local technique situé sur la parcelle H122
- 26 - Désignation d'un représentant dans les instances de la société publique locale CITALLIA

RESSOURCES HUMAINES

- 27 - Actualisation du taux de rémunération des encadrants autres que enseignants
- 28 - Modalité d'attribution des avantages en nature

FINANCES

- 29 - Reconduction de la taxe de séjour pour l'année 2025
- 30 - Admission en non-valeur de produits irrecouvrables et de créances éteintes

Fait à Villeneuve-la-Garenne, le 15/10/24

Pascal PELAIN

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller régional d'Ile-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris



Délais et voies de recours :

Le destinataire d'une décision qui désire la contester peut saisir le tribunal administratif de Cergy-Pontoise d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à partir de la publication de cette décision